



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

08 mai 2025 à 17h30

Grande Salle de Puidoux

Représentée par :

Président :	Michel Chavanne (MC)
Vice-président :	Gérald Vallélian (GV)
Directeur et Gestionnaire du site :	Vincent Bailly (VB)
Équipe LPM :	Jeanne Corthay (JC), Laurie Daffe (LD), Juliane Comment (JuC) Léa Perriard (LP) en charge du Procès-verbal

Présents :

44 membres et 14 invité-es (liste sur demande)

Ordre du jour

1. Accueil
2. Nomination des scrutateurs
3. Adoption du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 2 mai 2024
4. Rapport du Président
5. Rapport du Directeur
6. Présentation des comptes 2024
7. Rapport du réviseur des comptes 2024
8. Adoption des comptes 2024
9. Reconduction du mandat de révision
10. Perspectives 2025-2026
11. Élections au comité LPM
12. Divers et propositions individuelles



1. Accueil

Mot de bienvenu de Monsieur René Gilliéron, Syndic de Puidoux.

2. Nomination des scrutateurs

Matthew Richards, Guide du Patrimoine et membre de LPm.

Thomas Wegmüller, Rédacteur indépendant dans le domaine du Vin.

- Le choix des scrutateurs est approuvé à l'unanimité (0 contre / 0 abstention).

3. Adoption du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 2 mai 2024

- Le PV est adopté. (0 contre / 1 abstention).

4. Rapport du Président

Le Président présente la nouvelle charte graphique que l'on peut voir sur le rapport annuel et dans la présentation. Il exprime sa reconnaissance envers le travail de toute l'équipe de LPm, informe et félicite les personnes impliquées dans l'évolution du Plan de gestion, qui est à bout touchant. Un grand merci aux membres, aux Communes et aux partenaires qui jouent un rôle crucial pour Lavaux.

5. Rapport du Directeur

Le Directeur passe en revue les projets menés en 2024 au sein des trois axes de travail de l'association : Préservation, Médiation et la Valorisation. Il propose également quelques vidéos de présentation des différentes activités de LPm.

Il rappelle les missions principales de LPm ainsi que la signification de la VUE (Valeur Universelle Exceptionnelle).

Appliquer et développer la stratégie générale de préservation du site « Lavaux, vignoble en terrasses » : le Plan de gestion

Par la mise en place :

- *Des éléments de sauvegarde de sa Valeur Universelle Exceptionnelle*
- *Des éléments de partage de sa Valeur Universelle Exceptionnelle*

La VUE regroupe l'ensemble des caractéristiques jugées si exceptionnelles qu'elles transcendent les frontières nationales et présentent le même caractère inestimable pour les générations actuelles et futures de l'ensemble de l'humanité. À ce titre, la protection permanente de ce patrimoine est de la plus haute importance pour la communauté internationale tout entière.



Rappel du but de la révision du Plan de gestion :

- Cet outil essentiel de gestion du site n'a pas été révisé depuis son inscription en 2007.
- Les exigences du Centre du patrimoine mondial ont évolué.
- De nouveaux outils soutenant la gestion des sites ont été proposés par l'UNESCO. Les éléments seront communiqués l'année prochaine.

Le directeur remercie infiniment son équipe pour le travail et l'implication au sein de LPm.

6. Présentation des comptes 2024

Le Président passe en revue le bilan et les comptes d'exploitation de l'association. Le résultat net de l'exercice 2024 se monte à : CHF 338,38. Les comptes ne suscitent aucune réaction de la part des membres présents.

- Les comptes sont adoptés à l'unanimité (0 contre / 0 abstention).

7. Rapport du réviseur des comptes 2024

- Puis le rapport de révision fourni par Fidinter SA (absent) est lu et approuvé à l'unanimité par l'AG (0 contre / 0 abstention).
- La décharge aux membres du comité est également approuvée à l'unanimité (0 contre / 0 abstention).

8. Reconduction du mandat de révision

- La reconduction du mandat de révision à Fidinter SA pour une année est adoptée à l'unanimité (0 contre / 0 abstention).

9. Perspectives 2025-2026

Plusieurs projets occuperont principalement LPm dans la période 2025 – 2026 :

Projets liés à la préservation de l'intégrité du site :

- Communication sur le Plan de gestion une fois signé par l'État de Vaud et les Communes territoriales.
- Lancement des premières mesures dont LPm est responsable.
- Livraison de l'étude préliminaire « Murs de vigne à Lavaux ».
- Production d'un état des lieux des patrimoines de Lavaux.



Projets liés à la transmission du savoir sur le site et sa VUE auprès des populations dans et hors du site inscrit :

- Formalisation et lancement du Plan d'action « Pédagogie territoriale » avec la HEP-Vaud et les parcs régionaux vaudois.
- Lancement d'un projet de recherche partenariale « Co-Habiter en Lavaux » avec le soutien de l'UNIL et l'implication des Communes territoriales.
- Actions de sensibilisation autour du paysage et des patrimoines de Lavaux auprès des écoles, de la population et du tissu local.

Projets liés à la valorisation durable du site :

- Activation du Plan d'action pour une préservation du site et des projets internes et externes de LPm plus durables.
- Poursuite du soutien/accompagnement des événements à Lavaux.
- Optimisation des visites guidées publiques et privées de LPm.
- Mobilisation du réseau d'acteur.rices impliqués à Lavaux.

Projets liés à la communication :

- Renforcement de la compréhension du rôle, des missions et projets de LPm auprès de l'ensemble des acteur.rices concerné.e.s par Lavaux.
- Production et diffusion large d'une brochure tout public présentant Lavaux, son inscription, ses patrimoines et ses acteur.rice.s.
- Optimisation de contenu concernant Lavaux et ses patrimoines sur les supports digitaux de LPm et de ses partenaires.

10. Elections au comité LPm

- La reconduction du mandat de Madame Nathalie Mika-Huys au comité LPm est adoptée à l'unanimité (0 contre / 0 abstention).
- Une représentante des institutions culturelles de la région de Lavaux est proposée par le comité de LPm, Madame Nicole Minder. L'AG valide cette proposition à l'unanimité (0 contre / 0 abstention).
- Un représentant de L'État de Vaud, Monsieur Xavier Fonjallaz, a été désigné par Mme la Conseillère de l'État Isabelle Moret, Cheffe du Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine (DEIEP) de l'État de Vaud. Sa désignation n'est pas soumise au vote de l'AG.



11. Divers et propositions individuelles

- Pascale Fesquet, guide du Patrimoine, mentionne que la durabilité a été évoquée à plusieurs reprises lors de la présentation du directeur. Elle s'interroge si la future brochure de présentation de Lavaux et ses patrimoine, intégrera la vision durable de LPm ? Est-ce que ces démarches seront transmises aux Guides du Patrimoine ? Le directeur en prend acte et lui confirme la transmission des informations demandées.
- Basile Monachon prend la parole en tant que Président de la section Lavaux de la Fédération Vigneronne Vaudoise (FVVL).
Il remercie sincèrement toute l'équipe de LPm et son directeur pour son travail et sa grande implication tant dans le soutien à la défense professionnelle, la préservation des patrimoines viticoles et les événements à Lavaux.
Il remercie également les Communes territoriales pour leur grand soutien et leurs fréquentes réponses positives aux demandes des vigneron.ne.s résultant de l'augmentation des enjeux et défis du vignoble.
Il rappelle que la filière vitivinicole traverse une phase difficile, avec par exemple une forte décroissance de la consommation de vin en Suisse et dans le monde. Il est donc essentiel de coordonner les mesures de préservation du site, son vignoble et ses vigneron.ne.s.
- Serge Tettoni, Coordinateur du Lavaux Panoramic et Municipal de Puidoux, informe l'AG qu'un nouveau tour « Le train du patrimoine », organisé en collaboration avec LPm, aura lieu le 17 mai prochain.

Le directeur et le Comité de l'Association Lavaux Patrimoine mondial se réjouissent d'accueillir ses membres et ses invités à la prochaine Assemblée Générale qui aura lieu en mai 2026. Le lieu n'est pas encore défini.

Fin de l'assemblée générale à 18h45.

Lavaux Patrimoine mondial

Michel Chavanne
Président

Vincent Bailly
Directeur